

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2022**  
**DELIBERATION N° DE-2022-189**

L'an deux mil vingt-deux, le 13 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 19h36), M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, M. DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ (à partir de 18h40).

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme DURRUTY à M. ETCHEGARAY ; M. SUSPERREGUI à Mme LAUQUE (jusqu'à 19h36) ; Mme CAPDEVIELLE à M. ETCHETO ; M. ESTEBAN à M. ABADIE ; M. BERGÉ à Mme HERRERA LANDA (jusqu'à 18h40).

**Absent(s) :**

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET-LOUSTAU

---

*Entendu le rapport de Mme HARDOUIN-TORRE,*

**OBJET : SERVICES PUBLICS** – Délégation de service public du réseau de chaleur des Hauts de Bayonne - Rapport annuel du délégataire (année 2021).

Le réseau de chaleur bois des Hauts de Bayonne « EGURRETIK » est exploité dans le cadre d'un contrat de délégation de service public confié, depuis le 15 janvier 2014, au groupement SVD41-DALKIA France. Ce contrat de délégation, d'une durée de 24 ans, porte sur la conception, la réalisation, le financement et l'exploitation d'un réseau de chaleur pour la distribution d'énergie calorifique, alimenté par une chaufferie bois

permettant notamment de couvrir les besoins en chauffage et eau chaude sanitaire de près de 10 % de la population bayonnaise.

Conformément aux articles L.1411-3, R.1411-7 et R.1411-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le délégataire a l'obligation de produire à l'autorité délégante, avant le 1er juin de chaque année, un rapport concernant l'exercice précédent. Ce rapport a été examiné, pour avis, par la commission consultative des services publics locaux lors de sa réunion du 27 septembre 2021.

Dans le cadre de leur mission d'assistance et de contrôle d'exploitation de la délégation pour la Ville de Bayonne, une première analyse du rapport remis par le délégataire a été effectuée par les assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) ELCIMAI Environnement, CALIA Conseil et Pierre Pintat Avocat, traitant respectivement des aspects techniques, financiers et juridiques du contrat de DSP. Après demande de précisions, des informations complémentaires ont été remises par le délégataire, le 7 juillet dernier, et ont fait l'objet d'une seconde analyse par les AMO de la Ville. C'est à l'issue de ce travail qu'a été rédigée la note de synthèse jointe en annexe.

Le taux de couverture bois de cette année complète d'exploitation est de 82,5 %, en hausse de 1,7 % par rapport à l'année 2020. Bien qu'inférieur à la cible contractuelle de 86 %, il reste néanmoins satisfaisant, à plus de 80%, grâce à de bonnes performances sur les mois d'hiver.

Avec un exercice 2021 relativement doux d'un point de vue climatique, 15 576 MWh de chaleur ont été produits et distribués dans le périmètre de la délégation et en exportation à l'extérieur de celui-ci.

S'agissant du développement du réseau, le projet initial prévoyait une quantité de puissance souscrite de 12 333 KW à l'horizon 2021. Fin 2021, le total commercialisé par le délégataire représente 11 244 KW. Pour un périmètre relativement proche de la situation initiale, ce chiffre représente 96 % de la cible de ce 4ème exercice. Globalement, en incluant les exportations de chaleur, les volumes espérés ont été souscrits.

L'exploitation de la chaufferie en totalité bois-énergie et durant toute l'année n'a pas pu être maintenue pour la seconde année consécutive du fait des faibles besoins thermiques de la période estivale couplés au fonctionnement ralenti des sites publics. En effet, pour des raisons de sécurité et afin de protéger les installations existantes, le délégataire a fait le choix de mettre à l'arrêt la chaudière biomasse du 17 juin au 10 septembre 2021, entraînant de ce fait une mise en service de la chaudière gaz. Néanmoins, l'exercice 2021 a été tout à fait correct, malgré des appels de puissances qui restent faibles dès l'arrêt du chauffage.

D'un point de vue technique, deux sous-stations supplémentaires ont été mises en services dans le périmètre de la délégation en 2021. Cette extension du réseau de chaleur depuis l'exercice précédent permet ainsi de desservir à présent 43 sous-stations. Bien que le rendement de la chaudière reste faible, cela n'a eu aucun impact sur la tarification aux abonnés.

Sur le plan environnemental, en comparaison des 15 576 MWh de chaleur livrés et avec 704 tonnes de CO<sup>2</sup> émises en 2021, l'impact environnemental s'élève à 45,2 kg de CO<sup>2</sup>/MWh chaleur, en baisse par rapport à 2020. Toujours deux fois moins émetteur de CO<sup>2</sup> que la moyenne pondérée des réseaux de chaleur français, le réseau de chaleur

EGURRETIK permet de diminuer drastiquement les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments raccordés.

D'un point de vue financier, le chiffre d'affaire global du contrat est de 1 351 568 €, porté à 1 364 427 € en intégrant l'étalement des frais de raccordement, soit un écart de -155.032 € avec le bilan prévisionnel. Le compte-rendu financier fait apparaître un résultat net déficitaire de - 183 K€, en amélioration de 37 K€ (17 %) par rapport à 2020.

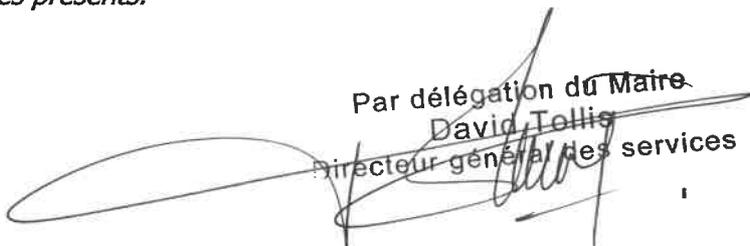
S'agissant des actions de communication et d'information engagées par le délégataire au cours de l'exercice de 2021, 6 visites (représentant un total de 55 visiteurs) de la chaufferie ont été organisées en 2021, limitées en raison des conditions sanitaires liées à la covid-19. De plus, le délégataire a su poursuivre sa politique de communication autour du réseau de chaleur par le biais du site intranet, lancé depuis 2017, et de divers supports papier visant à expliquer les vertus et caractéristiques du réseau de chaleur EGURRETIK.

Malgré les effets de la crise sanitaire et la douceur climatique constatée, ce quatrième exercice de fonctionnement a montré la volonté du groupement d'améliorer continuellement les rendements de production et fiabiliser les réglages de fonctionnement de l'outil avec des combustibles évolutifs.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal de prendre acte du rapport d'activité 2021 établi par le groupement DALKIA France – SVD41, délégataire du service public du réseau de chaleur des Hauts de Bayonne.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Dont acte**

Par délégation du Maire  
David Tollu  
Directeur général des services  
  
Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne



Plurielle et si singulière



# AMO pour le suivi technique, financier et administratif et le contrôle de la délégation du RCU des Hauts de Bayonne EGURRETIK

Note de synthèse du rapport annuel du  
délégué / Exercice 2021

**Ce dossier a été réalisé par :**

**Elcimaï Environnement** / CALIA conseil / Pierre PINTAT Avocat :  
Gaël BERGER, Chargé d’Affaires Elcimaï Environnement (mandataire)  
Solène DOS SANTOS, Consultante Calia Conseil  
Alexandre LE MOAL, Avocat, cabinet Pierre Pintat Avocat

# Sommaire

<b>CHAPITRE 1</b>	<b>CONTEXTE .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 2</b>	<b>PRESENTATION DU RESEAU .....</b>	<b>3</b>
<b>1/</b>	<b>Les chiffres clés 2021 .....</b>	<b>3</b>
<b>2/</b>	<b>Les installations .....</b>	<b>3</b>
2.1/	La chaufferie centrale .....	3
2.2/	Le réseau de chaleur et les postes de livraisons (sous-stations) .....	4
<b>3/</b>	<b>Livraisons de chaleur .....</b>	<b>5</b>
<b>4/</b>	<b>Le développement du réseau .....</b>	<b>5</b>
<b>5/</b>	<b>La communication autour du réseau .....</b>	<b>6</b>
<b>CHAPITRE 3</b>	<b>ANALYSE DU COMPTE-RENDU ANNUEL 2021 ...</b>	<b>7</b>
<b>1/</b>	<b>Au niveau environnemental .....</b>	<b>7</b>
1.1/	Performances énergétiques et mixité .....	7
1.2/	Emissions de polluants atmosphériques et respect réglementation des installations classées .....	8
1.3/	Contenu en CO <sub>2</sub> de la chaleur produite : .....	8
<b>2/</b>	<b>Au niveau économique .....</b>	<b>9</b>
2.1/	Les comptes sociaux de SVD41 .....	9
2.2/	Le compte rendu financier de la délégation .....	10

# Chapitre 1 Contexte

Par une délégation de service public (DSP) conclue le 15 janvier 2014, la Ville de BAYONNE a confié, pour une durée de 24 ans, au groupement DALKIA - SVD 41 (ci-après le « **Déléataire** ») la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur pour la distribution d'énergie calorifique alimentée par une chaufferie bois.

Le **Déléataire assure à ses risques et périls** les missions suivantes (art. 2) :

## **Pour la société SVD41 :**

- Le financement de l'ensemble des travaux de premier établissement, d'extensions éventuelles, et des travaux de mise en conformité des ouvrages
- La conception, et la construction de l'ensemble des travaux de premier établissement qui seront confiées à DALKIA
- La réalisation des travaux d'extension éventuelle et/ou de mise en conformité éventuelle des ouvrages qui seront confiés à DALKIA, sauf accord différent avec l'AUTORITÉ DÉLÉGANTE
- La recherche de subventions, le montage des dossiers de subvention et l'obtention des autorisations administratives requises (notamment dépôt du dossier d'ICPE)

## **Pour la société DALKIA :**

- L'exploitation, l'entretien, la maintenance et le renouvellement des installations réalisées
- La gestion de l'approvisionnement en combustible
- La recherche d'usagers
- La fourniture et la distribution de l'énergie de chaleur eau chaude aux usagers
- La gestion des relations contractuelles avec les abonnés ;
- La perception des redevances auprès des abonnés

Chaque année le Déléataire est tenu de remettre au représentant de l'AUTORITÉ DÉLÉGANTE avant le 1<sup>er</sup> juin un rapport annuel constitué des documents suivants :

- les comptes prévisionnels,
- le compte rendu technique annuel,
- le compte rendu financier annuel,
- une attestation du Commissaire aux Comptes sur la procédure d'établissement du compte rendu financier

Les travaux de 1<sup>er</sup> établissement du réseau de chaleur, nommé EGURRETIK, ont été réalisés entre 2016 et 2017 par la société SVD41.

Pour **l'année civile 2021**, le Délégué a fourni son compte-rendu annuel le **mardi 7 juin 2022** soit avec un retard de 7 jours sur la date prévue initialement.

Ce rapport, régi par les articles L.1411-3, R. 1411-7 et R. 1411-8 du CGCT en vigueur au moment de la signature du contrat et par les articles 74 et suivants de la DSP, a été analysé par le groupement d'AMO Elcimaï Environnement (Mandataire) / CALIA conseil / Pierre PINTAT Avocat.

Après une première analyse, il est apparu que les éléments remis par le Délégué ne respectaient pas l'ensemble des dispositions précitées tant sur la forme que sur le contenu du rapport.

Par courrier en date du 24 juin 2022, le conseil juridique a demandé la transmission d'un rapport complété avant le 11 juillet 2022 (ANNEXE 2).

La présente note porte sur la présentation et **l'analyse de l'ensemble des éléments remis au 7 juillet 2022** par le délégué, version soumise à l'examen de la CCSPL et à l'approbation du Conseil Municipal.

## Chapitre 2 Présentation du réseau

### 1/ Les chiffres clés 2021

EGGURETIK – CHIFFRES CLES	
1 CHAUDIERE BIOMASSE	5,3 MW
3 CHAUDIERES <sup>1</sup> GAZ	8 + 4 MW
Longueur du réseau	~ 7,7 km
Nombre de sous-stations	43
Abonnés (nb de police)	34
Techniciens (équivalent temps plein)	1,2 ETP <sup>2</sup>
Nb de techniciens intervenants	12
Ventes chaleur	15 225 MWh
CA 2021	1 072 k€HT

*Chiffre clés du réseau EGURETIK – 2021*

### 2/ Les installations

#### 2.1/ La chaufferie centrale



*Vue de la chaufferie centrale (source : rapport annuel)*

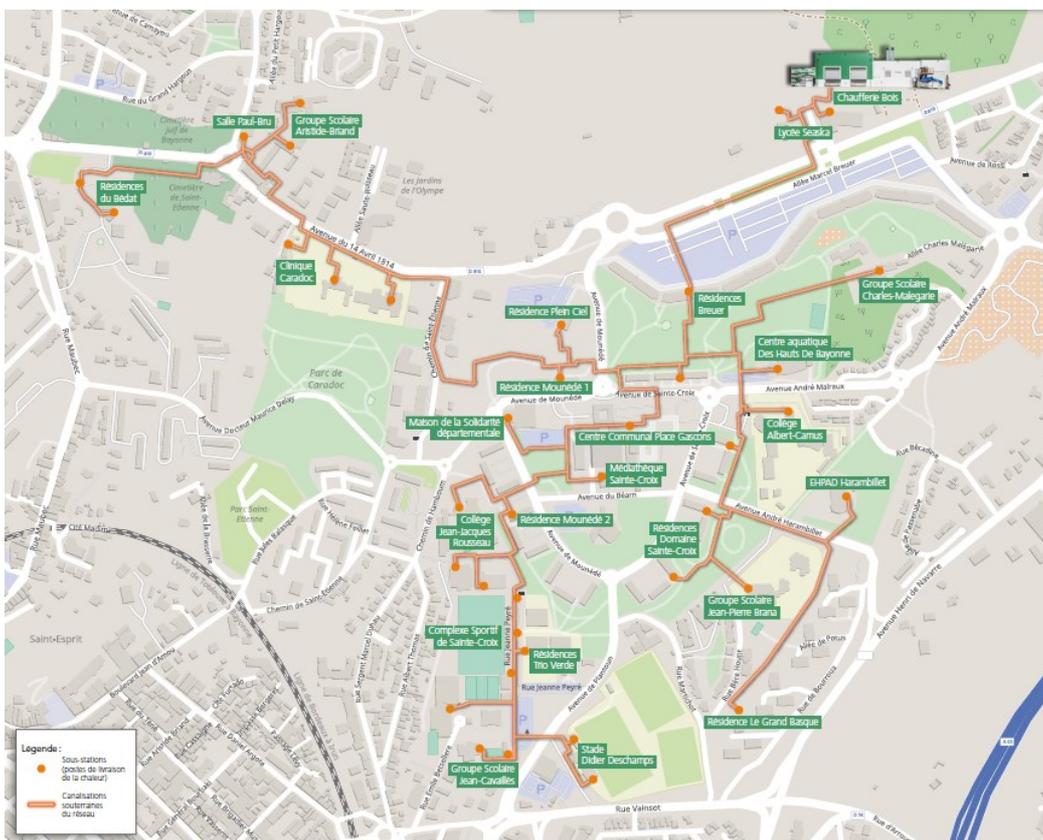
<sup>1</sup> Puissance en chaufferie centrale, 8 MW, plus la chaufferie en ilotage de la Résidence BREUER, de 4 MW

<sup>2</sup> En baisse par rapport aux années précédentes, pour donner suite à l'arrêt de la chaudière biomasse en été.

Le réseau est composé d'une chaufferie centrale Bois-énergie, avec un secours gaz, et des cuves d'hydro accumulation et d'une chaufferie secours ultime en ilotage pour la résidence Breuer. Les capacités de fourniture d'énergie cumulées sont donc de :

- **Chaudière bois : 5,3 MW**, permettant un taux de couverture s'approchant de 90% des besoins de chaleur pour une année de fonctionnement normal <sup>3</sup>;
- **Chaudières Gaz : 8 MW**, en appoint et secours ;
- **Hydro accumulation : 150 m<sup>3</sup>, permettant de stocker ou d'injecter 2 MW de chaleur.** Ce ballon permet d'améliorer le fonctionnement de la chaudière biomasse, améliorer le taux d'EnR&R du réseau et de limiter les interruptions de service en cas de d'incident sur les moyens de production ;
- **Chaufferie Breuer : 4 MW**, chaufferie gaz d'un des abonnés, conservée et venant en appoint et secours (non utile en 2021).

## 2.2/ Le réseau de chaleur et les postes de livraisons (sous-stations)



Carte<sup>4</sup> du réseau de chaleur (source : <http://www.egurretik.bayonne.fr>)

<sup>3</sup> Année de fonctionnement normal : rigueur climatique moyenne 2011-2020 et aucun arrêt long pour la maintenance

<sup>4</sup> Carte non à jour des évolutions de 2020 et 2021. Carte complète à jour fournie sous une autre format.

Le réseau actuel s'étend sur ~7,5 km et permet de desservir 43 **sous-stations (ou poste de livraisons), soit 2 sous-stations de plus** que l'année précédente..

**Le réseau alimente principalement des bâtiments de logements, (80%),** à part égale entre le bailleur social Habitat Sud Atlantic et des copropriétés privés. **Le tertiaire public ne représente que 15%** des besoins de chaleur.

### 3/ Livraisons de chaleur

Les livraisons de chaleur pour 2021, de 15 576 <sup>5</sup>MWh, par le délégataire aux abonnés sont nettement plus faibles que :

- Les livraisons de l'année 2019 : -7%, soit 1,3 GWh de vente en moins à rigueur climatique équivalente
- Les ventes pressenties au compte d'exploitation prévisionnel (CEP) du contrat, avec 4.5GWh de vente en moins.

Avec un périmètre équivalent de celui prévu au moment de l'établissement du projet de réseau (nombre de bâtiments et puissance souscrite comparable à ce qui a été mis en place), les livraisons de chaleur (besoins des bâtiments) sont bien plus faibles : -18% pour 2021 . Ainsi :

- Les livraisons de chaleur, corrigées des variations climatiques, sont en forte baisse : -4% par an ces deux dernières années, malgré le raccordement de nouveaux bâtiments.
- Des mesures fortes de réduction des besoins ont donc été menées par les abonnés, qui ne sont pas contrebalancées par les nouveaux raccordements.
- **Sans une forte extension du réseau, les ventes de chaleur prévisionnelles du délégataire ne seront jamais atteintes pendant le reste du contrat.**

### 4/ Le développement du réseau

Le projet initial de 2013 prévoyait à l'horizon 2019 (année pleine 3) une quantité de puissance souscrite de 12 333 kW. A fin 2021, 11 244 kW ont été signés et 350 kW sont en attente de retour de police / en commercialisation, soit un total commercialisé de 11 600 kW.

Pour un périmètre relativement proche de la situation initiale, ce chiffre représente 97% du compte d'exploitation prévisionnel. En revanche, le projet initial ne

---

<sup>5</sup> Il y a un écart entre les livraisons de chaleur et les ventes : La médiathèque Sainte Croix (place des gascons) est chauffée grâce au réseau de chaleur, mais en l'absence de police d'abonnement signée, aucune vente de chaleur n'est réalisée.

prévoyait pas de baisse de PS, alors qu'il est déjà constaté une baisse grâce aux actions de maîtrise de l'énergie et de rénovation thermique, baisse qui devrait se poursuivre.

**Ainsi, l'objectif de commercialisation serait atteint si il n'y avait pas eu d'efforts d'abonné en faveur la performance énergétique de leur patrimoine.**

Le récapitulatif est le suivant :

	Prévu (objectif)	Baisse de PS	Hausse de PS	Signé	TOTAL signé en service en fin d'exercice	PA en cours ou projet	TOTAL avec en cours /projet
2017	<b>11 742</b>				<b>10 743</b>	1 253	<b>11 996</b>
	Part obj.	-		-	<b>91%</b>	11%	<b>102%</b>
2018	<b>12 333</b>	-490		856	<b>11 109</b>	1 781	<b>12 890</b>
	Part obj.	-4%		7%	<b>90%</b>	14%	<b>105%</b>
2019	<b>12 333</b>	-		120	<b>11 239</b>	1 131	<b>12 370</b>
	Part obj.	0%		1%	<b>91%</b>	9%	<b>100%</b>
2020	<b>12 333</b>	-60	25	342	<b>11 546</b>	~350	<b>~11 900</b>
	Part obj.	-0,5%	0,2%	3%	<b>94%</b>	3%	<b>96%</b>
2021	<b>12 333</b>	-502		200	<b>11 244</b>	~350	<b>~11 600</b>
	Part obj.	-4%		2%	<b>91%</b>	3%	<b>94%</b>

A la fin de l'exercice 2021, quelques écarts de souscription (-9% fin 2021, contre -7% fin 2020) apparaissent encore par rapport aux objectifs ciblés en 2013, **mais globalement, les volumes espérés ont été souscrits.**

**Les perspectives de développement sont limitées dans le périmètre de la concession, mais notable hors périmètre.**

A noter que cet objectif a été réalisé sans raccorder des bâtiments potentiels identifiés et en raccordant des bâtiments non prévus au démarrage.

## 5/ La communication autour du réseau

Le délégataire a mis en place les moyens de communication suivant :

- En collaboration avec le service communication de la ville de Bayonne, le délégataire a créé et mise en ligne lancé dès l'été 2017 le site internet grand public Egurretik : <http://www.egurretik.bayonne.fr>
- Des visites (limitées par les conditions sanitaires) ont été réalisées (6 visites pour 55 visiteurs accueillis contre 4 en 2020 et 13 en 2019),
- Un site intranet pour la consultation d'informations spécifiques à chaque abonné est fonctionnel.

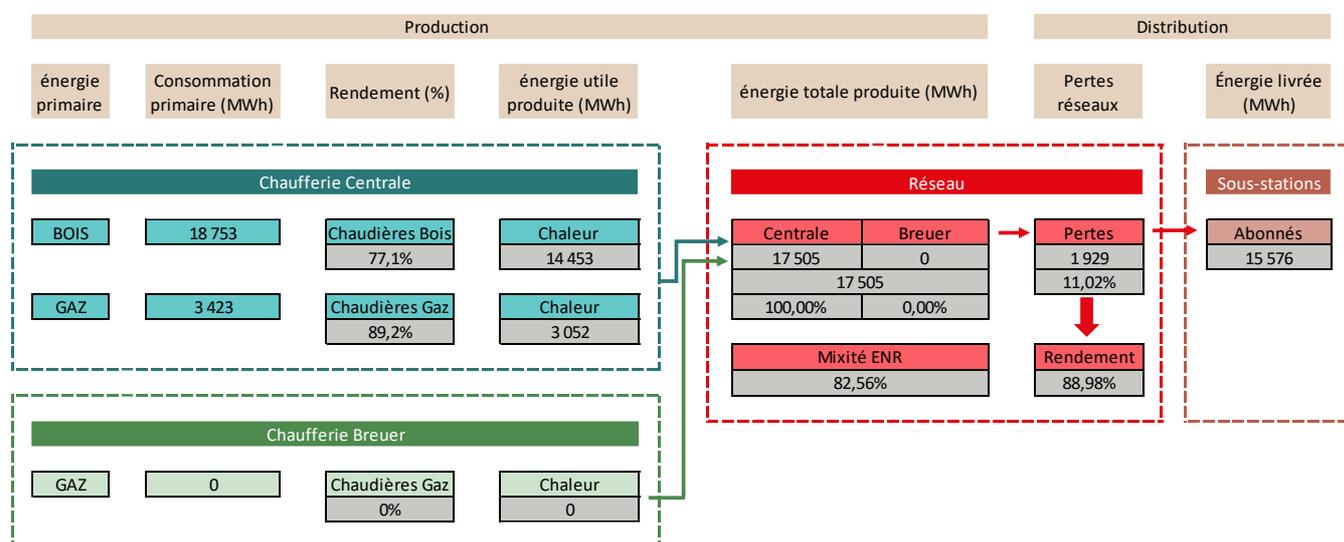
## Chapitre 3 Analyse du Compte-Rendu Annuel 2021

### 1/ Au niveau environnemental

Une partie spécifique du compte-rendu annuel et des annexes porte sur les données techniques (suivi énergétique, descriptions des installations, des faits marquants, etc.).

#### 1.1/ Performances énergétiques et mixité

Après analyse des données brutes du délégataire, les performances énergétiques du réseau sont les suivantes.



#### A noter :

- La **performance de la chaudière bois** est plutôt en baisse et **reste faible** <sup>6</sup>. Cependant, cela n'a pas d'impact sur la facturation à l'abonné. Pour rappel, **Dalkia exploite les équipements à ses risques et périls**.
- La **mixité** est **en légère hausse** par rapport à celle de l'année précédente, à 83% sur l'énergie produite, contre 81% en 2020. **Elle est plus faible** que la mixité projetée et servant de base à la facturation : 86%.

Le délégataire **a fait le choix pour des raisons<sup>7</sup> techniques, financières et organisationnelles de ne pas recourir à la chaudière bois du 14 juin jusqu'au 10 septembre**.

<sup>6</sup> Un rendement de 85 à 90% est attendu d'une telle installation..

<sup>7</sup> Contractuellement, la chaudière bois n'aurait pas dû s'arrêter pendant cette période. Elle doit fonctionner en base, les chaudières gaz en appoint, même en été.

## **1.2/ Emissions de polluants atmosphériques et respect réglementation des installations classées**

Les derniers contrôles des rejets atmosphériques ont été réalisés en 2019, aucun en 2020 ni 2021 (obligation biennal) : Le manquement viendrait de problème de disponibilités des contrôleurs externes agréés qui n'ont pu permettre la réalisation de contrôle fin 2021.

Le délégataire ne respecte pas l'ensemble de ces obligations en tant qu'exploitant (fait relevés en début 2022 par Elcimaï). Au 31/12/2021 :

- Dalkia ne s'est pas déclaré comme exploitant de la chaufferie Breuer et n'a pas réalisé les obligations lui incombant : contrôles internes, contrôles externes, déclaration, tenues à jour du suivi des équipements.
- Dalkia est en retard ou n'a pas programmé certains contrôles sur la chaufferie centrale

Ces manquements, constatés par Elcimaï Environnement début 2022, ont été signifiés à Dalkia. Dalkia a programmé des contrôles et la mise à jour des procédures internes pour se conformer à l'ensemble de ces obligations d'exploitant.

Cela font l'objet d'échanges et de demandes récurrentes dans le cadre du suivi d'exploitation trimestriel.

## **1.3/ Contenu en CO<sub>2</sub> de la chaleur produite :**

Selon la méthode de calcul du contrat, 704 tonnes de CO<sub>2</sub> ont été émises en 2021, soit 154 tonnes de moins que l'année précédente (-18%). En comparaison des 15 576 MWh de chaleur livrée aux abonnés, cela donne un impact environnemental du réseau en 2021 de **45.2 g CO<sub>2</sub>/ MWh chaleur livrée**, en baisse par rapport à 2020 (60 g CO<sub>2</sub>/ MWh).

Comme pour la mixité, cette valeur est inférieure que celle du contrat, liée à la décision d'arrêter la chaudière bois hors période de chauffage. Une valeur équivalent à celle de l'année 2019, 33% plus faible, aurait pu être atteinte sans cet arrêt.

Selon la méthode déterminant chaque année le contenu en CO<sub>2</sub> des réseaux de chaleur, **le réseau EGURRETIK est dans la catégorie des réseaux faiblement émetteurs de GES, environ 2 fois moins émetteurs que la moyenne pondérée des réseaux de chaleur français en 2017.**

→ Le réseau de chaleur permet de baisser drastiquement les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments raccordés, une solution classique (chaudière gaz) entraînant des émissions d'environ 250g<sub>CO2</sub> /kWh<sub>u</sub>, **soit 5,5 fois plus.**

## 2/ Au niveau économique

Les comptes financiers sont répartis entre :

- Les comptes de SVD41, société dédiée à la réalisation des investissements,
- Les comptes de la délégation, qui sont présentés grâce à la comptabilité analytique de DALKIA.

### 2.1/ Les comptes sociaux de SVD41

L'actif de SVD41 s'élève à 9,0 M€, en diminution de 3% par rapport à n-1, soit un différentiel de -304 k€.

L'actif de SVD41 est composé de :

- 8,8 M€ d'actifs immobilisés, en hausse de 2% par rapport à n-1, soit un différentiel de +171 k€.
- 228 k€ de créances (composées à 182 k€ de créances clients et comptes rattachés et 46 k€ d'autres créances) en diminution de 63% par rapport à n-1, soit un différentiel de -392 k€.

Les amortissements sont nuls : SVD41 pratique en effet une provision pour reconstitution des capitaux investis (PRCI) et non des amortissements de caducité sur les biens de retour de la DSP.

Au passif, on constate un capital social de 37 k€, qui représente 2% des capitaux propres.

Le montant de 3 026 k€ de subventions inscrit au bilan en 2021 correspond aux subventions effectivement enregistrées par le délégataire (3 782 k€), compte tenu de l'amortissement qui s'élève fin 2021 à 756 k€.

Les 3 782 k€ de subventions correspondent au montant final des subventions versées par le FEDER, l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'auditeur note une baisse des subventions FEDER indiquées dans le rapport du délégataire entre 2020 et 2021 : le délégataire indique que la subvention FEDER n'a été versée qu'à hauteur de 1 956 k€ contre les 2 000€ attendus.

Subventionnement SVD41 - 2021				
Organisme	Acomptes perçus en 2017	Versement intermédiaire - 2018	Solde, reçu en 2021	Total définitif versé
FEDER	400 k€	1 048 k€	508 k€	1 956 k€
ADEME	210 k€	782 k€	248 k€	1 239 k€
REGION AQUITAINE	-	420 k€	176 k€	587 k€
<b>Total</b>	<b>610 k€</b>	<b>2 250 k€</b>	<b>932 k€</b>	<b>3 782 k€</b>

Le reste du financement provient :

- D'un emprunt auprès de la société-mère DALKIA. La Convention de prêt passée entre SVD41 et DALKIA repose sur un montant d'investissements de 4 536 k€ sur une durée de 20 ans au taux de 4,5% ;
- De 522 k€ de dettes de compte courant ;
- De 675 k€ de reste à financer à préciser par le délégataire.

Les provisions pour charges inscrites au passif correspondent à la PRCI réalisée sur les biens de la DSP. Son augmentation de 27% par rapport à 2020 (+364 k€) correspond à la PRCI de 2021.

Le compte de résultat fait état d'un résultat déficitaire s'élevant à -183 k€ pour l'année 2021, en amélioration de 17% (+37 k€) par rapport à n-1 :

Compte de résultat, k€	2019	2020	2021	Evol 21/20	Ecart 21/20
Total produits d'exploitation	0	5 050	-15 564	-	-20 614
Total charges d'exploitation	75 579	107 411	88 976	-17%	-18 435
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-75 579</b>	<b>-102 361</b>	<b>-104 540</b>	<b>2%</b>	<b>-2 179</b>
Total produit financiers	291 047	303 222	306 916	1%	3 694
Total charges financières	587 072	571 801	566 549	-1%	-5 252
<b>Résultat financier</b>	<b>-296 025</b>	<b>-268 579</b>	<b>-259 633</b>	<b>-3%</b>	<b>8 946</b>
<b>Résultat courants avant impôt</b>	<b>-371 604</b>	<b>-370 940</b>	<b>-364 173</b>	<b>-2%</b>	<b>6 767</b>
Total produits exceptionnels	177 778	150 441	181 042	20%	30 601
Total charges exceptionnelles	1	1	121	-	120
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>177 777</b>	<b>150 440</b>	<b>180 921</b>	<b>20%</b>	<b>30 481</b>
<b>Résultat brut</b>	<b>-193 827</b>	<b>-220 500</b>	<b>-183 252</b>	<b>-17%</b>	<b>37 248</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-193 827</b>	<b>-220 500</b>	<b>-183 252</b>	<b>-17%</b>	<b>37 248</b>

## 2.2/ Le compte rendu financier de la délégation

Les chiffres présentés ci-dessous proviennent du rapport annuel de DALKIA, qui concerne l'ensemble de la DSP et non uniquement la partie investissement portée par SVD41.

Les charges et recettes de SVD41 y sont néanmoins comprises.

### Reconstitution du compte de résultats et regroupement analytique des postes

Les éléments ci-dessous sont obtenus après raccordement avec les comptes de SVD41 :

Raccordement 2021 SVD41 et DSP, en €	Montant
Résultat net SVD41	-183 254
Flux d'exploitation	-3 943
<b>Résultat net DSP</b>	<b>-187 197</b>

Le montant de -3 943 € de flux d'exploitation correspond au recollement financier entre la liasse de SVD41 et le résultat net recomposé d'Egurretik dans les comptes de la société mère DALKIA. Ce montant était de 27 k€ sur l'exercice 2020.

### 2.2.1/ Présentation du CRF

Le résultat de l'exercice s'élève à -187 k€, en amélioration de +3% par rapport à n-1, soit un différentiel de +6 k€.

Les charges et recettes présentées sont en majorité retraçables par des factures (combustibles, ventes aux abonnés...) ou par les comptes sociaux de SVD41.

Certaines charges sont des charges calculées (frais généraux, personnel...).

Afin de vérifier la construction du CRF par le délégataire, la justification des clés de répartition et des assiettes, le détail mensuel des indices et de l'application des formules de révision du R1 et du R2, ainsi que les factures de combustibles et d'électricité doit être transmis chaque année.

### 2.2.2/ Résultat 2021

Le CEP (Compte d'Exploitation Prévisionnel) 2021 permet d'établir une comparaison entre les marges R1 et R2 prévues et réalisées pour l'exercice 2021 de la DSP.

- L'élément R1 correspond aux achats et ventes de combustibles et varie ainsi en fonction du nombre de MWh ;
- L'élément R2 met en relation les abonnements (produits R2) et les frais engendrés par l'exploitation (électricité, frais généraux, entretien, frais financiers...).

Marges R1/R2	Réel 2021	CEP 2021	Evol	Ecart
Conso (MWh)	15 225	20 011	-24%	-4 786
Produits R1	563 k€	671 k€	-16%	-108 k€
Charges R1	660 k€	609 k€	8%	51 k€
Résultat R1	-97 k€	62 k€	-	-159 k€
Marge R1 (%)	-17%	9%	-	-26%
PS (kW)	11 160	12 333	-10%	-1 173
Produits R2 et droits de raccordement	801 k€	849 k€	-6%	-47 k€
Charges R2	892 k€	900 k€	-1%	-8 k€
Résultat R2	-91 k€	-52 k€	75%	-39 k€
Marge R2 (%)	-11%	-6%	86%	-5%
Résultat brut	-187 k€	10 k€	-	-198 k€

**Les marges R1 et R2 sont inférieures aux prévisions du CEP annexé au contrat.**

**Le résultat du R1 s'établit à -97 k€, soit un taux de marge brute de -17%, contre un taux de marge brute prévisionnel de 9%.** Cet écart résulte de la non-atteinte des quantités d'énergie prévisionnelles (écart relatif de -24%) avec une consommation de 15 225 MWh en 2021 contre 20 011 MWh attendus au CEP entraînant un manque à gagner de produits R1 de 177 k€.

**Le résultat du R1 est en baisse de 34% par rapport à l'exercice n-1 (-25 k€), conséquence d'une hausse plus importante des charges que des recettes :**

- **Les recettes R1 augmentent de 11%** (+57 k€) par rapport à 2020 en raison d'une année avec une rigueur climatique plus élevée selon le délégataire qui indique une hausse des DJU de +13% (calcul non détaillé à l'auditeur) entraînant une hausse des consommations de 8% (+1 188 MWh) et d'une hausse des tarifs de 3%.
- **Les charges R1 augmentent de 14%** (+82 k€) par rapport en 2020 : les charges de bois augmentent en raison d'une hausse des quantités consommées (+1 261 MWh, +10% par rapport à 2020) et les charges de gaz augmentent en raison d'une hausse du prix du gaz (+18,60 €/MWh, +34% par rapport à 2020). L'impact de la hausse du prix de gaz est d'autant plus conséquent que la concession n'atteint pas la mixité énergétique inscrite au contrat (82,5% réalisé en 2021 contre 89% inscrit au contrat), ce qui engendre un manque à gagner de 78 k€ ;

**Le résultat du R2 s'établit à -91 k€, soit un taux de marge brute de -11%, contre un taux de marge brute prévisionnel de -6%.** Cet écart résulte principalement de la non-atteinte des puissances souscrites prévisionnelles (-10%), soit 11 160 kW en 2021 contre 12 333 kW attendus au CEP, entraînant un manque à gagner de 83 k€.

**Il faut toutefois noter que le résultat du R2 est en hausse de 26% par rapport à l'exercice n-1 (+31 k€).** Cette augmentation est la conséquence d'un effet-ciseau :

- **Les produits (incluant les produits R2 et les droits de raccordements) sont en hausse de +1%** (+11 k€) en raison de la hausse du tarif moyen de +1,15 €/MWh ;
- **Les charges sont en baisse de -2% (-20 k€)** en raison de la baisse des charges d'exploitation courante, d'amortissements et des charges financières.

Le résultat de l'exercice s'élève par conséquent à -187 k€, alors que le résultat brut prévisionnel était excédentaire (10 k€).

**Le résultat brut cumulé depuis le début de la concession s'élève à -1 059 k€,** contre un résultat prévisionnel cumulé de 11 k€ sur cette même période.

### **2.2.3/** Coût moyen de la chaleur

**Le coût moyen de la chaleur s'élève en 2021 à 88,8 €/MWh.**

Ce coût moyen est supérieur de 21% à la moyenne AMORCE pour l'ensemble des réseaux et 20% pour les réseaux > 50% EnR.

BENCHMARK TARIF	2017	2018	2019	2020	2021
Produits R1 + R2, €	506 524	1 284 424	1 362 100	1 288 571	1 351 568
Chaleur vendue, MWh	5 699	15 509	16 551	14 037	15 225

Tarif moyen contrat, € HT/MWh	88,9	82,8	82,3	91,8	88,8
-------------------------------	------	------	------	------	------

Moyenne AMORCE	67,9	70,3	73,7	74,6	73,5
Moyenne AMORCE > 50% EnR HT	68	71,7	73,5	74,3	74,1

Ecart moyenne AMORCE	31%	18%	12%	23%	21%
Ecart moyenne AMORCE > 50% EnR	31%	16%	12%	24%	20%

Ce coût moyen 2020 est proche des moyennes AMORCE de 2020 pour les réseaux utilisant majoritairement la biomasse (le coût moyen des réseaux de 2021 n'est pas encore connue).

